



Rupture conventionnelle ou licenciement que dois-je choisir?

Par **lennybuis**, le **03/08/2010** à **21:18**

Bonjour,
je travail depuis 6 ans à 2000 euros par mois. mon employeur veut se débarasser de moi, il n'a rien contre moi et me propose une rupture conventionnelle à 15 000 euros. Dois-je accepter

Par **fabienne034**, le **04/08/2010** à **07:50**

bonjour,

vous pouvez négocier la somme à la hausse et vous avez droit aux indemnités chômage

pour tout savoir sur la rupture conventionnelle de contrat de travail

<http://www.fbIs.net/rupturenegoW.htm>